

LA BANQUE D'ALGÉRIE RECULE FACE AUX CRITIQUES

Le cash de nouveau autorisé dans les comptes commerciaux

P3



ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 571 décès durant les 11 mois de 2025

P2

FOOT/ CAN-2025 (1/8E DE FINALE) ALGÉRIE-RD CONGO

Les "Verts" à l'assaut des quarts de finale

P9

MALGRÉ LE CESSÉZ-LE-FEU

Douze raids israéliens en une nuit sur le sud de Gaza

P11

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 571 décès durant les 11 mois de 2025

Le directeur d'études à la Délégation nationale à la sécurité routière, Lahcen Boubka, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "l'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, qu'au 30 novembre 2025 il a été enregistré « 25 538 accidents corporels sur nos routes, 34 953 blessés, 3 571 décès », avec des augmentations de « 2,86% pour les accidents, 4,22% pour les blessés et 1,95% concernant les décès ». Rien que pour ces dernières 24 heures, la Protection civile vient de faire savoir que « 9 personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans des accidents de la route à différentes régions du pays ». Une situation qui continue à alerter les pouvoirs publics et la société sur l'efficacité réelle des moyens mis en place pour endiguer ce phénomène.

Selon M. Boubka, le projet de loi portant révision du Code de la route, qui vient d'être examiné par l'Assemblée nationale et sera très bientôt soumis au Conseil de la nation, vise une réforme profonde de la réglementation routière. Il a souligné que le texte en question ne se limite nullement au seul durcissement des peines contre les chauffards, mais « intègre aussi la responsabilité civile des services de l'Etat, dont ceux des travaux publics quand il s'agit d'un mauvais entretien des routes, par exemple, ainsi qu'une responsabilité plus accrue des auto-écoles, la mise en place d'un Conseil national pour la sécurité routière en remplacement du Conseil interministériel placé auprès du premier-ministre, etc. ». « C'est la première fois que le Code de la route intègre l'ensemble des paramètres intervenant dans la sécurité routière », a affirmé M. Boubka.

R.N

PORT D'ALGER

Lancement de la première opération de transport de conteneurs par train

La première opération de transport de conteneurs par train a été lancée depuis le port d'Alger vers la zone de Rouiba, avec pour objectif d'améliorer la performance des ports et d'accroître la fluidité de la circulation des marchandises, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Pas moins de 48 conteneurs de 20 pieds ont ainsi été transportés, lors de cette opération qui a eu lieu dimanche, "dans une démarche reflétant l'adoption de modes de transport modernes et diversifiés et l'exploitation des capacités et moyens permettant d'améliorer le traitement des conteneurs et de garantir la fluidité de la circulation des marchandises", a précisé le communiqué. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité logistique et de l'optimisation de la performance des ports nationaux, vient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud", a conclu la même source.

R.N

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

L'égalité des chances entre les candidats recommandés

Le ministre de tutelle a souligné la nécessité de "se conformer strictement aux dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, particulièrement celles liées aux diplômes, en garantissant la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, dans le respect strict des textes réglementaires en vigueur.

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a insisté sur le respect strict des dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours sur titres pour le recrutement des enseignants, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors d'une conférence nationale tenue, dimanche soir par visioconférence, avec les directeurs de l'Education, le ministre a souligné la nécessité de "se conformer strictement aux dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, particulièrement celles liées aux diplômes, en garantissant la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, dans le respect strict des textes réglementaires en vigueur", a précisé la même source.

Après avoir donné la parole aux directeurs de l'Education pour exposer les préoccupations liées à l'opération d'inscription des candidats, le ministre a souligné que son département "tient compte de toutes observations et veille à les traiter de manière à garantir le bon déroulement du concours", faisant état de "la mise en place, au sein de l'administration centrale, d'une cellule de suivi chargée d'examiner les questions soulevées et d'apporter les précisions



requises". Pour ce qui est des wilayas disposant d'Ecoles normales supérieures (ENS) ou de leurs annexes, le ministre a fait état d'une étroite "coordination entre son département et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour la prise en charge des besoins exprimés en matière d'enseignants diplômés des ENS, ce qui a permis la création de nouvelles Ecoles et l'ouverture de nombreuses annexes dans plusieurs wilayas, pour former le plus grand nombre possible d'enseignants à l'avenir". Aussi, il a insisté sur

l'impératif de concrétiser cette coordination par "un dialogue entre les directeurs de l'Education de ces wilayas et ceux des ENS et de leurs annexes, pour s'enquérir de la réalité de la formation qui y est dispensée dans le cadre de la coopération entre les deux ministères". Par ailleurs, le ministre a indiqué que la régularisation de la situation juridique des membres des organisations syndicales "se fait en accord avec les partenaires sociaux, conformément aux dispositions prévues par la loi", affirmant que le ministère veille à ce que cette opération s'effectue "dans le

respect des droits de tous les fonctionnaires". Il a également donné des orientations aux directeurs de l'Education pour "procéder à l'installation des concernés dans leurs postes dans un cadre empreint de respect et d'objectivité", en se contentant d'enregistrer les situations administratives (prise de fonction ou absence) sans prendre d'autres mesures, et ce, jusqu'à la finalisation de l'étude des dossiers soumis par les organisations syndicales au niveau central et l'annonce des listes définitives des délégués, conformément à la loi".

Synthèse : Ali.C

FONDS DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME (FGAR)

Le dispositif élargi aux crédits d'exploitation auprès de 15 banques

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) poursuit l'élargissement de son dispositif de garantie aux crédits d'exploitation, via la signature en cours de conventions avec 15 banques partenaires, un processus qu'il compte bouclier d'ici fin janvier en cours pour renforcer l'accompagnement financier des PME. Des conventions avec trois banques ont déjà été signées depuis novembre dernier pour intégrer les crédits d'exploitation dans les garanties accordées par le FGAR, un chiffre que le Fonds prévoit de porter à 15 courant janvier 2026, a indiqué, à l'APS, le directeur général du Fonds, El Hadi Temmam. Ces conventions fixent un plafond de crédit à 50 millions de dinars, pour une garantie maximale de 35 millions de dinars, correspondant à un taux de couverture de 70 %, précise-t-il. Cette évolution intervient à la faveur des dispositions de la loi de finances 2025, qui autorisent le

FGAR à garantir les crédits d'exploitation accordés par les banques et les établissements financiers, après s'être limité, depuis sa création en 2004, à la garantie des crédits d'investissement. L'extension de la garantie aux crédits d'exploitation vise à répondre aux difficultés de financement rencontrées par les PME, notamment celles en phase de création ou de développement, souvent dépourvues de garanties réelles exigées par les banques. Ce dispositif permet de partager le risque entre le FGAR, les banques et les établissements financiers, favorisant ainsi l'octroi de financements à court et moyen termes, a-t-il expliqué. S'agissant du bilan du FGAR, les données de l'institution font état de l'accompagnement de 297 PME en 2025, avec un nombre d'emplois à créer de l'ordre de 5.615 postes de travail. Le coût total de ses projets s'élève à 40,5 milliards de dinars pour un

total de garanties accordées de 12,29 milliards de dinars. Par secteur d'activité, les projets accompagnés concernent principalement l'industrie (43,4%), les services (27,27%), le bâtiment et les travaux publics (17,51%), ainsi que la pêche et l'agriculture (11,44%), selon le DG du FGAR. Sur le plan géographique, 36,70 % des projets sont localisés dans le centre du pays, 34,02 % à l'Est, 21,20 % à l'Ouest et 8,08 % au Sud. Concernant son plan stratégique pour 2026, le FGAR prévoit notamment le lancement effectif du nouveau produit de garantie des crédits d'exploitation, l'installation et la mise en place à Annaba d'une solution de sauvegarde des données à distance, la refonte progressive du système d'information du Fonds avec le déploiement d'une plateforme moderne intégrée, ainsi que l'ouverture de nouvelles antennes du FGAR dans d'autres wilayas.

R.N

GRÈVE DES TRANSPORTEURS PRIVÉS

L'ETUSA assure le service minimum

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé la mobilisation de l'ensemble de son parc d'autobus, ainsi que de tous ses agents, en coordination avec l'Office des œuvres universitaires et des services de transport. Dans un communiqué publié dimanche en fin d'après-midi, l'entreprise publique a précisé que cette initiative vise à garantir la continuité du service public et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens. Ainsi, l'ETUSA a souhaité rassurer les usagers, dans un contexte marqué par la grève des transporteurs

privés. Elle a affirmé que cette mesure permettra d'assurer le transport des citoyens tout au long de la journée, sur l'ensemble des lignes et des stations, contribuant ainsi à faciliter les déplacements, à réduire la pression observée et à répondre aux besoins des usagers. Elle a également réaffirmé son engagement constant au service des citoyens et sa volonté de fournir un transport public régulier, tout en renouvelant sa détermination à accomplir ses missions dans les meilleures conditions possibles, en coordination avec les différentes instances concernées.

Depuis jeudi 1er janvier, les transporteurs privés (chauffeurs de camions et d'autobus) ont entamé une grève ouverte, coïncidant avec une nouvelle hausse des prix du carburant et la perspective de l'entrée en vigueur du nouveau Code de la route. Ce mouvement a eu un impact direct sur la mobilité des citoyens et le déroulement des activités quotidiennes. Selon les professionnels du secteur, cette action de protestation vise à dénoncer ce qu'ils qualifient de « criminalisation des conducteurs ». Les transporteurs expriment leur mécontentement face au projet de

nouveau Code de la route, estimant qu'il fait peser l'entière responsabilité juridique sur les chauffeurs sans tenir compte des conditions réelles de travail, et qu'il prive des sanctions sévères au détriment de solutions organisationnelles adaptées à la nature du métier. Des acteurs du secteur ont ainsi appelé à une intervention urgente du ministre des Transports afin d'ouvrir un dialogue, mettre fin à la grève et atténuer les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les citoyens.

LA BANQUE D'ALGÉRIE RECULE FACE AUX CRITIQUES

Le cash de nouveau autorisé dans les comptes commerciaux

Pour rappel, le 22 décembre dernier, la Banque d'Algérie avait publié une note instaurant, de manière soudaine, l'interdiction des versements en espèces sur les comptes commerciaux à compter du 23 décembre 2025. Cette mesure s'inscrivait dans une logique de lutte contre l'économie informelle et de promotion des moyens de paiement scripturaux, dans un contexte où les autorités cherchent à moderniser le système financier national.

Cependant, l'annonce avait provoqué une forte appréhension chez les opérateurs économiques, notamment les commerçants et les petites entreprises, qui ont souligné le faible niveau de généralisation du paiement électronique dans le commerce. Beaucoup redoutaient un blocage de leur activité quotidienne, largement dépendante des transactions en espèces.

Face à ces critiques, la Banque d'Algérie avait procédé, dès la fin du mois de décembre, à un premier assouplissement de la mesure. Mais c'est finalement dimanche 4 janvier que le régulateur monétaire a décidé de l'annuler purement et simplement. Une note adressée aux banques et établissements financiers est venue abroger formellement celle du 22 décembre. Dans ce nouveau texte, la Banque d'Algérie précise que les règles de vigilance à l'égard de la clientèle doivent désormais être appliquées conformément aux pratiques en vigueur avant l'introduction de la mesure contestée. L'alimentation des comptes commerciaux pourra ainsi s'effectuer aussi bien par des moyens de paiement scripturaux que par des versements en espèces, dans la limite du chiffre d'affaires quotidien ou hebdomadaire des opérateurs. Le régulateur insiste toutefois sur le respect strict des dispositifs de contrôle, soulignant que les opérations des clients doivent être « en adéquation avec leur profil » et cohérentes avec les informations détenues par les banques, conformément aux règles de lutte contre le blanchiment d'argent et de la finance illicite.

L'Algérie peine depuis des années à réduire la dépendance aux paiements en espèces. Les



tentatives de la Banque d'Algérie pour moderniser les moyens de paiement électroniques ont souvent buté sur des obstacles culturels et structurels.

Dans les années 2000, les cartes bancaires et terminaux de paiement ont été introduits, mais leur adoption est restée marginale, surtout dans le commerce informel et les zones rurales. Des mesures coercitives entre 2010 et 2015, comme les plafonds de paiement en cash, ont échoué face à la réalité économique. Cette volte-face intervient le même jour qu'un changement majeur à la tête de l'institution. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine

Taleb, et a confié l'intérim au vice-gouverneur, Moutassem Boudiaf, selon un communiqué de la Présidence. Aucune explication officielle n'a été fournie quant aux raisons de ce limogeage. Nommé en mai 2022 par décret présidentiel, Salah Eddine Taleb quitte ainsi ses fonctions après un peu plus de deux ans à la tête de l'institution monétaire.

Si aucun lien formel n'a été établi entre ces deux événements, leur concomitance alimente les interrogations sur la gouvernance et la conduite des réformes financières en Algérie, dans un contexte économique marqué par la nécessité de concilier modernisation du système bancaire et réalités du tissu commercial national.

Sidi Ali

ANP

67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2025

Soixante-sept terroristes ont été neutralisés et trois cent soixante-neuf (369) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également récupéré d'importantes quantités d'armes et de munitions, a indiqué hier lundi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans le cadre des efforts déployés par les unités et les détachements de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver la sécurité et l'unité, ainsi que la stabilité de notre pays, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de résultats opérationnels qualitatifs dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme. Ces résultats confirment l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans ce domaine, et traduisent le haut niveau de la disponibilité et de l'professionnalisme de nos Forces armées", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la découverte et la destruction de 12 casemates et abris aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de 104 armes à feu et 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions de divers calibres". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2354 narcotrafiquants et la mise en échec de l'introduction de 35 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 934 kilogrammes de cocaïne et 40 millions de comprimés psychotropes ont été saisis", note le communiqué. De même, "ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 18744 individus et la saisie de 498 armes à feu et 1747 véhicules, ainsi que 7633 marteaux-piqueurs, 12574 groupes électrogènes, 280 détecteurs de métaux, 2 millions et 638 mille litres de carburant, 1850 quintaux de tabac et 1298 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 24071 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national, conclut le communiqué du MDN.

APS

CONSEIL DE LA NATION

Le projet du code de la route devant la Commission de l'équipement

Le projet de loi portant Code de la route, au cœur d'une vive polémique depuis son annonce en Algérie, poursuit son parcours législatif et sera examiné aujourd'hui, mardi 6 janvier, par le Conseil de la nation. Après son adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) le mercredi 24 décembre, le texte sera présenté par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Saïd Sayoud, devant la Commission de l'équipement et du développement local du Sénat.

Dans un communiqué annonçant la tenue de cette séance, le Conseil de la nation a indiqué que les travaux débiteront à 9h30. Cette audition offrira au ministre l'occasion de s'exprimer sur un dossier sensible, marqué par de fortes contestations sur le terrain. Le projet de loi prévoit un durcissement notable des sanctions à l'encontre des infractions routières, avec l'ins-

tauration de quatre niveaux d'amendes, modulés en fonction de la gravité des faits et des conséquences des accidents. Les sanctions financières peuvent atteindre 12 000 dinars, tandis que certaines infractions sont passibles de peines d'emprisonnement.

Cette réforme, présentée par les autorités comme une réponse à l'augmentation inquiétante des accidents de la route, a néanmoins provoqué une levée de boucliers parmi les professionnels du transport. Chauffeurs de camions, de bus et de taxis dénoncent un texte jugé trop répressif et inadapté aux réalités du terrain. Leur colère s'est traduite par une grève spontanée déclenchée le jeudi 1er janvier, qui a fortement perturbé le transport des voyageurs et l'acheminement des marchandises à travers le pays.

Les conséquences de ce mouvement social

se sont rapidement fait sentir. Samedi, la société Natfal a appelé les camionneurs à reprendre leurs activités, les menaçant de résilier leurs contrats et d'engager des poursuites judiciaires en cas de refus. L'entreprise a également alerté sur des perturbations dans l'approvisionnement en carburants et en gaz GPL, liées à la paralysie partielle du transport. Face à la montée de la tension, le ministre de l'Intérieur et des Transports avait, dès la veille, annoncé son engagement à revoir certaines dispositions du projet de loi. L'examen du texte par le Conseil de la nation s'annonce ainsi décisif, dans l'espoir de parvenir à un compromis entre l'objectif de sécurité routière et les revendications des professionnels du secteur.

R.N

CODE DE LA ROUTE

Ce que change réellement le nouveau projet de loi

Le projet de nouvelle loi sur la circulation routière continue de susciter débats et interrogations, notamment après la vague de réactions provoquée sur les réseaux sociaux autour de l'interdiction supposée de l'utilisation du GPS. Les autorités ont tenu à clarifier la situation : le texte ne prohibe nullement l'usage du système de positionnement global, considéré comme un outil d'aide à la conduite conforme aux exigences de la sécurité routière. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la radio nationale, la directrice adjointe de la circulation routière au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Hassiba Kouasmas, a

précisé que la loi distingue clairement entre les outils d'orientation et les usages distrayants. Si l'utilisation du téléphone portable ou d'appareils audiovisuels au volant demeure classée parmi les infractions de quatrième degré en raison du danger qu'elle représente, le GPS reste autorisé en tant que moyen d'assistance à la conduite. Selon la responsable, ce projet de loi a été élaboré en réponse à la hausse alarmante des accidents de la route. Durant les dix premiers mois de 2025, plus de 31 000 personnes ont été blessées et près de 3 000 ont perdu la vie sur les routes du pays. Face à ce constat, le texte vise à renforcer le respect du code de la route, à

faire de la formation un levier central de prévention et à intégrer davantage la numérisation dans la collecte et l'analyse des données liées aux accidents. Le projet comprend 190 articles répartis sur plusieurs chapitres, couvrant aussi bien les règles de circulation que les conditions d'obtention du permis de conduire, la conduite professionnelle, les exigences techniques des véhicules, les procédures de constatation des infractions et les dispositions répressives. Les infractions sont classées en quatre catégories, avec des amendes allant de 4 000 à 13 000 dinars, pouvant être aggravées dans les cas les plus graves, notamment

en cas de blessures ou de décès involontaires, ou de conduite sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. De son côté, le directeur des routes et de la logistique, Abdelghani Hammami, a tenu à souligner que la loi ne cible pas les conducteurs en tant que tels, mais les comportements dangereux avérés. Il a précisé que le durcissement des sanctions concerne uniquement les infractions graves et prouvées. Le texte élargit par ailleurs la responsabilité juridique aux organismes chargés de l'entretien des routes ainsi qu'aux importateurs de pièces de rechange contrefaites.

Abir N

AAPI

Lancement la revue semestrielle "Investment.dz"



L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a lancé la revue semestrielle "Investment.dz", consacrée à la promotion du climat des affaires en Algérie et à la mise en avant des opportunités d'investissement et des nouveautés dans le secteur économique, au service des investisseurs, des opérateurs économiques et des partenaires de l'Agence. Publiée en langues arabe et anglaise, cette revue vient accompagner la dynamique nationale en matière d'investissement, à travers la présentation d'une vision globale du climat des affaires en Algérie et du cadre juridique régissant l'investissement, une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l'Agence dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'investissement.

La revue suit les activités de l'Agence et l'actualité de l'investissement aux niveaux national et international, et propose des analyses des questions clés touchant à l'économie nationale, ce qui en fait un parfait outil d'accompagnement des investisseurs. Dans l'éditorial du premier numéro, le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a précisé que cette revue "n'est pas un simple support médiatique, mais un véritable partenaire des investisseurs, à qui il offre des informations fiables, des analyses approfondies et des dossiers spécialisés", soulignant qu'elle "ambitionne de s'imposer comme une référence et un trait d'union entre les investisseurs et l'économie algérienne".

Le premier numéro a consacré un dossier central au cadre juridique régissant l'investissement en Algérie, mettant en avant les avantages qu'il offre, tout en proposant une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l'Agence dans ce domaine. Ce numéro comprend également un article sur la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, créée pour renforcer la protection des investisseurs et accélérer le traitement des litiges, ainsi que des analyses portant sur des questions stratégiques, notamment la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), les projets de dessalement de l'eau de mer et les initiatives en matière de sécurité alimentaire, en particulier celles relatives à la réalisation de grands projets de stockage des céréales.

R.E

RÉSEAU AUTOROUTIER

Une opération de maintenance lancée à partir de la semaine prochaine

La première phase de cette opération débutera, selon le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, à partir de la semaine prochaine au niveau de la deuxième rocade d'Alger, avant sa généralisation à l'échelle nationale, en particulier sur les grands axes reliant le nord du pays au sud.



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, dimanche, des instructions et orientations portant sur le lancement de l'ensemble des projets inscrits au programme sectoriel de l'année 2026, notamment une vaste opération de maintenance du réseau autoroutier à l'échelle nationale, laquelle débutera à partir de la semaine prochaine, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail présidée par le ministre, consacrée au suivi et à l'examen du plan d'action du secteur pour l'année 2026, à l'évaluation de l'état d'avancement des projets structurants en cours et au lancement de nouveaux projets, outre le suivi des travaux des commissions d'inspection des projets importants et l'examen d'exposés relatifs à la numérisation, à la coopération, ainsi qu'à la recherche et à la formation, a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, le ministre a suivi des exposés sur les différents projets en cours de réalisation, notamment ceux relatifs à l'état de maintenance du réseau autoroutier, aux projets autoroutiers en cours d'exécution, ainsi qu'aux projets de développement du réseau routier à l'échelle nationale, y compris ceux de la wilaya d'Alger. Il a appelé, à cette occasion, au lancement simultané de

tous les projets inscrits au programme sectoriel de 2026 à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'élaboration d'un plan d'action spécifique pour le suivi des projets structurants, à la conclusion de contrats d'engagement et de performance avec les directeurs des Travaux publics, ainsi qu'à l'évaluation de leurs performances selon des indicateurs définis.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de fixer avec précision les délais de livraison des projets et de lever les entraves de terrain, notamment dans les wilayas du Sud, soulignant l'importance du renforcement de la coordination entre les différents intervenants, afin d'assurer l'achèvement des projets dans les délais impartis.

Concernant la maintenance du réseau autoroutier et du réseau routier national, le ministre a ordonné le lancement d'une vaste opération de maintenance des autoroutes, dont la première phase débutera à partir de la semaine prochaine au niveau de la deuxième rocade d'Alger, avant sa généralisation à l'échelle nationale, en particulier sur les grands axes reliant le nord du pays au sud. Dans ce cadre, il a relevé la nécessité d'accélérer la réalisation des projets inscrits dans la wilaya d'Alger et de garantir leur livraison dans les délais impartis, tout en intensifiant le suivi de terrain continu par les structures centrali-

sées et décentralisées. Il a également souligné l'importance d'assurer un suivi rigoureux des projets inscrits dans le programme complémentaire des wilayas de Djelfa, Khenchela et Tissemsilt, avec l'élaboration de rapports précis et détaillés sur l'ensemble des projets dont ont bénéficié ces wilayas.

Par ailleurs, le ministre a ordonné la révision des modalités d'élaboration des cahiers des charges en vigueur et l'élaboration de cahiers des charges types propres au secteur, mettant en avant l'importance de la mise en place d'un groupe de travail spécialisé chargé d'étudier ce dossier et de proposer les formules appropriées.

Evoquant le domaine de la recherche et la formation, le ministre a instruit d'élaborer un cahier des charges spécifique à l'École des métiers des travaux publics de la wilaya de Djelfa, avec la définition de thématiques de formation en adéquation avec les missions de l'école et les besoins du secteur. S'agissant de la numérisation, il a appelé à l'actualisation périodique des plateformes numériques par les responsables des travaux publics, afin de garantir un suivi en temps réel et précis des différents projets à l'échelle nationale, a conclu le communiqué.

Synthèse : S.A.K

AQUACULTURE

Entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la LF 2026

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026, visant à promouvoir la filière de l'aquaculture et à soutenir les opérateurs actant dans ce domaine. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'article 138 de la loi de finances 2026, lequel prévoit l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles, conformément à une liste définie, a indiqué la même source. Les matières concernées comprennent

notamment l'artémia, les souches de phytoplancton, l'huile de foie de morue, l'huile de foie des autres poissons et leurs fractions, les fractions solides des graisses et huiles de poissons et leurs fractions, les acides gras polyinsaturés, ainsi que d'autres graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foie. La liste inclut également les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons, destinés à la fabrication d'aliments pour l'élevage aquacole, ainsi que ceux dérivés de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, en sus de la farine de maïs, de riz, de légumineuses et d'autres céréales destinés à la fabrication de ces aliments.

Il est, outre, précisé que la production locale issue de la fabrication de ces aliments bénéficiera également du taux réduit de TVA, en appui à la production nationale. Le bénéfice de ces avantages est subordonné à la présentation d'un certificat délivré par les services compétents du ministère chargé de la pêche, attestant que les matières importées sont destinées à cet usage, le document devant être présenté lors de l'achèvement des procédures de douanement. La DGPA a souligné que ces mesures visent à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de développement de la filière aquacole, en appui à la production nationale.

R.E



MÉDÉA

De nouveaux projets pour le secteur des ressources en eau



Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de plusieurs projets visant à renforcer les capacités de mobilisation des ressources hydriques et à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) de nombreuses localités, a-t-on appris, dimanche, des responsables de ce secteur.

Cinq projets importants ont été inscrits au programme du secteur des ressources en eau, dont la concrétisation permettra de consolider les acquis des dernières années, qui ont permis d'augmenter les capacités de mobilisation des eaux souterraines et superficielles, mais aussi d'assurer une alimentation régulière en eau potable des foyers, a fait savoir le directeur local des Ressources en eau (DRE), Nacereddine Be-

chani.

Il s'agit de l'inscription du projet de réalisation de 25 forages dans plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Chahbounia, Azziz, Derrag et Mfatha, ainsi que du transfert des eaux du forage d'Oum Er-rich, dans la commune d'Ain-Boucif, pour renforcer l'alimentation en eau potable des foyers de cette commune et ceux de la commune de Chellaet-El-Adhaoura, a-t-il détaillé.

M. Bechani a fait état, en outre, de l'inscription d'un projet d'extension de la conduite d'eau alimentant la commune de Berrouaghia à partir du barrage de Ghrib (Ain-Defla), pour alimenter quatre communes supplémentaires, à savoir Zoubiria, Seghouane, Ouled-Deid et Robeia.

Deux autres projets d'égale importance figurent

sur la liste des projets octroyés au secteur pour l'exercice 2026, et concernent la réalisation de réservoirs d'eau de différentes capacités à travers onze communes rurales, dont Mihoub, Ouzera, Maghraoua, Medjebeur, Ouled-Deid et Azziz, ainsi que la rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable dans seize communes, a-t-il ajouté. Selon ce responsable, 35 réservoirs d'eau et 28 forages ont été mis en service à travers 22 communes dans le cadre d'un plan destiné à sécuriser l'alimentation en eau potable de ces communes au cours des deux dernières années.

Dix stations de pompage et 1300 km de réseaux de distribution d'eau potable ont été aussi réalisés et mis en exploitation à la faveur de ce même plan, a souligné M. Bechani.

MASCARA

Les barrages renforcés par plus de 16 millions de mètres cubes d'eau

Les barrages alimentant la wilaya de Mascara ont été renforcés par un volume supplémentaire d'eau dépassant les 16 millions de mètres cubes, grâce aux précipitations enregistrées dans la région au cours des derniers jours, ont indiqué, dimanche, les responsables de ces ouvrages hydrauliques.

La même source a précisé à l'APS que le barrage de la commune de Bouhanifia a, à lui seul, reçu 5 millions de mètres cubes d'eau, tandis que le barrage de Ouizert, dans la commune d'Aïn-Fekan, a été renforcé de plus de 4,8 millions de mètres cubes. Le barrage de la commune de Chorfa a, quant à lui, enregistré un apport supplémentaire de 2,7 millions de mètres cubes.

De leur côté, les barrages de Fergoug, dans la commune de Mohammadia, et de Ouéd Taria (Aïn-Fares), ont bénéficié, chacun, d'un apport de 1,8 million de mètres cubes, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, à la faveur de ces nouvelles précipitations, le barrage de Ouéd Taria, situé dans la commune d'Aïn-Fares, d'une capacité de stockage de plus de 7 millions de mètres cubes, affiche, un taux de remplissage dépassant les 90%. "Sa capacité pourrait atteindre 100% en cas de fortes pluies au cours des prochains jours", a souligné le directeur de cet ouvrage, Mohamed Bekhadra. Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya dépasse actuellement les 40%, soit un volume d'eau stockée estimé à plus de 49,2 millions de mètres cubes. Cette situation permet d'assurer les besoins de la wilaya en eau potable, ainsi que ceux destinés à l'irrigation agricole, pour une période excédant un an et demi, même en l'absence de nouvelles précipitations, a indiqué la direction de l'Hydraulique.

TLEMCEM

6 milliards DA alloués à l'aménagement de plusieurs infrastructures maritimes et aéroportuaires

La direction des Travaux publics de la wilaya de Tlemcen a consacré une enveloppe financière dépassant les 6 milliards de dinars à l'aménagement de plusieurs infrastructures maritimes et aéroportuaires, a indiqué, dimanche, le service des infrastructures portuaires et aéroportuaires relevant de cette direction.

Ainsi, un montant de 5 milliards et 165 millions de dinars a été affecté aux travaux de renforcement de la digue principale de protection du port de Ghazaouet sur une longueur de 1.275 mètres. Une somme de 20 millions de dinars a également été allouée à la réalisation d'une étude de protection de la plage "Sidi Youchaâ" dans la commune de Dar Yaghmoracen, sur une distance de 800 mètres.

Il est également prévu de réaliser des travaux de renforcement de cinq aires de stationnement pour avions à l'aéroport international "Messali El Hadj" de Tlemcen, sur un total de 13 aires, pour une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars. A cela s'ajoutent 470 millions de dinars destinés à la maintenance du même aéroport, ainsi que 450 millions de dinars pour l'entretien des ports et du domaine public maritime au niveau des quatre ports que compte la wilaya, selon la même source.

COMMUNE D'OUED EL KHEIR (MOSTAGANEM)

Les travaux de raccordement des foyers en cours

Des travaux sont actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem pour le raccordement de la commune d'Oued El Kheir au réseau de gaz naturel, dans le but d'alimenter près de 1.200 foyers en énergie gazière dans un délai de 24 mois, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya.

Ces travaux effectifs de raccordement de cette collectivité locale au gaz naturel ont débuté à la fin de l'année dernière. Il est prévu la réalisation d'un réseau de distribution dépassant 24 kilomètres, pour un coût financier estimé à 200 millions de dinars. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration du programme d'investissement de l'entreprise Sonelgaz, qui comprend plusieurs projets de développement pour une enveloppe globale estimée à 230 millions de dinars, dont ce projet auquel les autorités locales ont accordé une importance particulière en raison de son impact économique et social, a ajouté la même source. Avec le lancement des premiers travaux, les autorités locales ont donné des instructions aux responsables concernés afin d'engager les procédures relatives à l'extension du réseau et de donner la priorité aux travaux au centre de la commune, en vue d'achever les opérations d'aménagement. Le wali a également demandé l'actualisation des études techniques afin d'examiner la possibilité de prendre en charge les villages éloignés du chef-lieu communal et d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en moyens matériels et humains, tout en assurant la coordination avec les différents intervenants pour éviter les interférences et les atteintes aux autres réseaux vitaux, ont ajouté les services de la wilaya. La wilaya de Mostaganem mise sur ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des programmes structurels de l'énergie, pour achever le raccordement de l'ensemble des communes au gaz naturel et généraliser cette énergie à toutes les zones, de manière à assurer un équilibre entre les milieux urbain et rural et à améliorer globalement la qualité du cadre de vie, a-t-on souligné.

EL-BAYADH

4.300 postes de formation réservés à la session de février prochain

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Bayadh a réservé 4.300 postes de formation pour la session de février prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de wilaya du secteur.

Le chef du service de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mustapha Affane, a précisé à l'APS que ces postes de formation, réservés à la session de février dont les inscriptions ont débuté à la mi-décembre dernier et se poursuivront jusqu'au 7 février, sont répartis entre les différents modes de formation, notamment la formation diplômante, la formation qualifiante, la formation qualifiante initiale, ainsi que d'autres formules. Parmi les places pédagogiques destinées à cette session, 1.500 ont été réservées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, dans le but de leur permettre d'acquérir des métiers et des qualifications facilitant leur future insertion dans le monde du travail.

L'opération a également concerné l'attribution de postes au profit des femmes au foyer, des habitants des zones rurales, ainsi que des cours du soir et d'autres formules de formation. Dans le même cadre, le secteur a programmé au titre de cette session, dont le lancement est prévu le 14 février, 27 nouvelles spécialités de formation,

s'inscrivant dans les efforts visant à élargir les opportunités de formation et à répondre aux besoins du marché du travail au niveau de la wilaya.

Ces nouvelles spécialités couvrent plusieurs domaines, dont l'agriculture et l'irrigation, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie, les énergies renouvelables, les chemins de fer, entre autres.

Ces nouvelles offres de formation viennent s'ajouter à plus de 100 spécialités de formation non répétitives, réparties sur 19 branches professionnelles, au sein des 26 établissements de formation que compte la wilaya, comprenant dix centres de formation professionnelle, deux instituts nationaux spécialisés situés au chef-lieu de la wilaya, à El-Bayadh et à Bougtob, ainsi que 14 annexes de formation professionnelle réparties à travers les différentes communes.

Par ailleurs, la direction de wilaya a entamé, en coordination avec les différents partenaires, l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation au profit des jeunes à travers l'ensemble des communes de la wilaya, afin de faire connaître les offres et spécialités de la formation professionnelle proposées par le secteur. Cette campagne comprend la programmation de rencontres d'information sur les ondes de la radio locale, ainsi que la distribution

de dépliants de sensibilisation, dans le but d'attirer et d'encourager le plus grand nombre possible de jeunes à rejoindre le secteur de la formation professionnelle et à acquérir des métiers facilitant leur insertion future dans le monde du travail.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Bayadh compte actuellement plus de 3.300 stagiaires répartis dans les différents établissements de formation, encadrés et accompagnés par plus de 190 enseignants spécialisés, dont 44 chargés de l'ingénierie pédagogique.

Dans ce contexte, le secteur a récemment lancé une opération d'affectation de stagiaires au niveau de divers chantiers de construction de la wilaya, afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle pratique, facilitant leur intégration dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme, ainsi que leur accompagnement dans la création de micro-entreprises dans le cadre de projets entrepreneuriaux.

D'autre part, plus de 100 employés du secteur, parmi lesquels des enseignants et des fonctionnaires relevant des corps communs, ont récemment bénéficié de promotions à différents grades, selon la même source.

FORMATION PROFESSIONNELLE / CONSTANTINE

12 nouvelles spécialités dès la rentrée prochaine

Douze nouvelles spécialités ont été introduites dans le cursus de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine, dès la rentrée prochaine, prévue le 15 février 2026, a indiqué dimanche le directeur du secteur, Houssein-Eddine Lekhal. Dans une déclaration

à l'APS, le responsable a précisé que ces nouvelles spécialités sont "contrôle et qualité des produits laitiers", "formation en échographie (niveau 1/2)", "maintenance des machines agricoles", "installation et maintenance des ascenseurs", "électromécanique", "technicien en urbanisme",

"aide en crèche" et "agent de perception des péages". D'autres nouvelles spécialités seront également introduites dès la prochaine session à l'instar de "la décoration florale", "agent de manutention des bagages à l'aéroport", "mécanique de réparation des machines de couture et de textile" et "la

réparation des systèmes de climatisation automobile", a ajouté la même source.

Il convient de noter que 131 spécialités réparties sur 23 filières de formation professionnelle, sont déjà disponibles à travers les établissements du secteur au niveau de la wilaya.

PÔLE URBAIN DE BOUZAÂROURA (SKIKDA)

Le jardin urbain en réalisation réceptionné au 1er trimestre de 2026

Le jardin urbain en cours de réalisation et d'aménagement au nouveau pôle urbain de Bouzaâroura (commune de Filfila), dans la wilaya de Skikda sera réceptionné "au cours du 1er trimestre de l'année en cours", a indiqué, dimanche, le directeur de l'environnement, Amer-Tahar Miloud.

Le même responsable a précisé à l'APS que ce jardin couvrant une superficie de 25 hectares à l'entrée du nouveau pôle urbain, a nécessité un investissement public de 250 millions de dinars sur trois tranches.

Devant être géré par l'Etablissement de wilaya de gestion des espaces verts, le jardin constituera un espace naturel pour la détente et les loisirs des habitants de la wilaya ainsi que des visiteurs venus d'autres wilayas, notamment durant le printemps, a ajouté M. Miloud.

L'espace vert en question sera doté de pistes pour la pratique sportive, d'aires de jeux et de lieux conçus pour la détente et le repos, en plus de boutiques de restauration, d'un musée environnemental, d'un espace dédié aux écoliers et un autre pour sensibiliser à l'importance de la préservation de l'environnement, selon le directeur de l'environnement.

TÉBESSA

Projet de construction d'une polyclinique au pôle urbain d'El Anba

La réalisation d'une polyclinique est projetée dans le pôle urbain d'El Anba, au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur par intérim de la santé et de la population, Yazid Arif.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'une opération portant étude et réalisation de cet établissement de santé a été inscrite dans le cadre du programme d'aménagement des cités résidentielles pour l'exercice 2026, ajoutant qu'une enveloppe de 285 millions de dinars a été allouée à ce projet.

Soulignant qu'un délai de 10 mois sera imparti à la concrétisation de cette opération, M. Arif a indiqué que les procédures administratives et d'usage ont été entamées en vue de lancer ce projet qui vise à rapprocher les services de santé des habitants de ce nouveau pôle urbain.

La même source a par ailleurs indiqué que le secteur de la santé a bénéficié, dans la wilaya de Tébessa, d'une enveloppe financière de 24 millions de dinars puisée du budget primitif de la wilaya pour l'année 2026 à l'effet d'acquérir des équipements médicaux pour les établissements publics hospitaliers de Bir El Ater et d'Ouenza, ainsi qu'à l'hôpital Mère et Enfant Khaldi-Abdelaziz de Tébessa.

Une enveloppe financière de 5,5 millions de dinars, provenant également du budget primitif de la wilaya, sera destinée à la réhabilitation de la polyclinique de la commune de Bir Mokaddem, a conclu le même responsable.

GUELMA (RÉSEAU DE GAZ NATUREL)

Lancement prochain de 13 projets de raccordement de 20 localités

Les travaux de réalisation de 13 projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 20 localités de diverses communes de la wilaya de Guelma seront prochainement lancés, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'énergie et des mines.

Dans un exposé présenté au siège de la wilaya sur les actions de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, M. Amar Farhati a précisé que ces projets retenus au programme sectoriel en cours visent à raccorder un total de 915 foyers répartis sur plusieurs localités rurales reculées des communes concernées.

Selon la même source, les hameaux et villages ciblés se répartissent sur les 12 communes de Sellaoua Announa, Ain Makheulouf, Medjez Amar, Ain Larbi, Bouhachana, Khezara, Hammam Debagh, Bouhamdane, Djebaila Khemissi, Fedjoudj, Ain Benbeidha et Guellat Bousbaa.

Selon le même directeur, les fiches techniques de ces projets dont le lancement aura lieu prochainement portent sur la réalisation d'un réseau total de distribution de gaz naturel de 97 km pour une enveloppe financière de près de 368 millions DA.

SOUK AHRAS

Un institut national spécialisé de formation professionnelle bientôt opérationnel



Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera bientôt renforcé, dans la wilaya de Souk Ahras, par un institut national spécialisé (INSFP), a indiqué, dimanche, le directeur de la wilaya du secteur, Sebti Hassida. Le même responsable a précisé que cette infrastructure, implantée au chef-lieu de wilaya, pourra accueillir 300 postes pédagogiques, et sera dotée d'un internat de 120 lits et d'un auditorium de 350 places. Cette nouvelle structure dispen-

sera une formation dans plusieurs spécialités telles que la numérisation (réseaux informatiques, ingénierie logicielle), l'agriculture, la gestion des ressources en eau, et la gestion des établissements hôteliers et touristiques, a encore indiqué M. Hassida. Selon le même responsable, la réalisation de cet institut, pour lequel un investissement public de 647 millions de dinars a été consenti, s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur de la formation professionnelle visant

à offrir des opportunités de formation aux élèves de niveau troisième année secondaire. A cette réalisation s'ajoutent trois instituts nationaux actuellement en service, situés dans les communes de Sedrata, de Mdaourouch et de Souk Ahras, spécialisés dans les domaines de la construction, de l'agriculture et des métiers liés aux secteurs de l'eau, de l'environnement, des travaux publics et de l'industrie agroalimentaire, a conclu M. Hassida.

OUM EL-BOUAGHI

Attribution de 20 actes de concession agricole individuelle

Vingt contrats de concession agricole individuelle ont récemment été attribués dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des services agricoles (DSA), Chaâbane Chenna.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS que la remise des actes en question a été effectuée dans le cadre de l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur.

M. Chenna a ajouté que les actes accordés ont bénéficié à des agriculteurs des communes d'Ouled Nini, de Fkirina, d'Ain Zitoun, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Fakroun, d'Ain Babouche, de Dhalâa, d'Ain Beida, de Ksar Sbihi, de Souk Naâmane et d'Ain M'lila.

Le DSA a rappelé la nécessité,



pour obtenir un acte de concession, de prouver l'exploitation effective de la terre par l'agriculteur concerné, ainsi que l'absence de litige au sujet du terrain, soulignant que les actes de concession précédemment accordés dans le cadre de la loi n 10-03 nécessitaient la posses-

sion d'un acte administratif ou d'un arrêté de wilaya. Le même responsable a également annoncé que 32 décisions seront prochainement établies en vue de la préparation d'actes de concession au profit d'agriculteurs exerçant dans plusieurs communes de la wilaya.

CAN-2025

Le Cameroun bat l'Afrique du Sud 2-1 et passe en 8e de finale

Le Cameroun s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 après sa victoire 2-1 sur l'Afrique du Sud dimanche en huitième de finale.

Les "Lions Indomptables" montent en puissance au fil du tournoi, à l'image de leur rencontre face aux "Bafana Bafana" où malmenés pendant une mi-temps, ils se sont finalement imposés avec autorité. Le latéral Junior Tchamadeu, 22 ans, a ouvert le score contre le cours du jeu après une frappe contrée de Carlos Baleba derrière un corner (1-0, 34e).

Christian Kofane, 19 ans, a doublé la mise de la tête en tout début de seconde période après un centre parfait de Mahamadou Nagida, entré en jeu lors du premier acte à la place du Lorientais Darlin Yongwa, blessé (2-0, 47e).

Après la jeunesse des buteurs, c'est l'expérience de leur gardien de but Dévis Epassy, seul trentenaire de l'équipe au coup d'envoi, qui a repoussé par deux fois les assauts sud-africains (62e, 69e).

Epassy, 32 ans, n'a rien pu en revanche en toute fin de match lorsque Evidence Makgopa a repris à bout portant un centre d'Aubrey Modiba (2-1, 88e).

R.S

TUNISIE

La fédération licencie l'équipe technique après l'élimination

La Fédération tunisienne de football a annoncé dimanche soir avoir mis fin aux contrats de toute l'équipe technique de la sélection nationale après sa défaite de la veille face au Mali et son élimination de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). "Le bureau fédéral a décidé de mettre fin, d'un commun accord, à la relation contractuelle avec l'ensemble du staff technique de l'équipe nationale A", a annoncé la Fédération sur sa page Facebook.

Samedi soir, les Tunisiens, vainqueurs de la CAN en 2004, ont été éliminés (1-1, 3 tab à 2) par une équipe du Mali pourtant réduite à 10 dès la 26e minute de jeu.

R.S

BOXE / POIDS LOURDS

Le Britannique Tyson Fury (37 ans) sort à nouveau de sa retraite

L'ancien champion du monde des poids lourds, le britannique Tyson Fury, a annoncé dimanche sur ses réseaux sociaux avoir décidé de reprendre la boxe en compétition officielle, un an après avoir pris sa retraite, consécutivement à une défaite contre l'Ukrainien Oleksandr Usyk.

"Je suis absent depuis un moment, mais à présent, je suis de retour", a annoncé Fury sur son compte Instagram, après avoir diffusé plus tôt dans la semaine des vidéos le montrant à l'entraînement, en Thaïlande.

Fury a annoncé plusieurs fois dans sa carrière avoir rattrapé les gants, avant de se raviser, comme après sa victoire contre Dillian Whyte, en avril 2022, estimant n'avoir "plus rien à prouver à qui que ce soit", avant de revenir à la compétition quelques mois plus tard. Le "Gypsy King" (34 victoires, dont 24 par KO, pour un nul et deux défaites), avait de nouveau annoncé sa retraite en janvier 2025, à 36 ans, après un deuxième revers consécutif contre Usyk.

Défait pour la première fois de sa carrière en mai 2024 par l'Ukrainien, qui était devenu au passage le premier champion unifié de la catégorie reine depuis 25 ans, Fury s'était de nouveau incliné en décembre de la même année à Ryad.

Un combat contre son compatriote Anthony Joshua, lui aussi ancien champion du monde des poids lourds, était pressenti pour l'année 2026, entre deux combattants qui ne se sont jamais affrontés. Mais le terrible accident de la route de Joshua au Nigeria cette semaine, qui a coûté la vie à deux membres de son staff, devrait repousser ce combat.

Outre une éventuelle revanche contre Usyk, Fury pourrait avoir comme adversaires potentiels d'autres Britanniques, comme le champion WBO Fabio Wardley ou Daniel Dubois, qui avait battu Joshua en septembre 2024 pour s'emparer un temps de la ceinture IBF.

R.S

FOOT/CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Manchester City et Liverpool craquent in extremis



Manchester City et Liverpool ont laissé filer la victoire dimanche dans les ultimes secondes contre Chelsea (1-1) et Fulham (2-2), respectivement, de quoi contrarier leurs ambitions dans une Premier League qu'Arsenal rêve plus que jamais de remporter. Les grands gagnants de la 20e journée sont Arsenal (1er, 48 pts) et Aston Villa (3e, 42 pts), les seules équipes du peloton de tête à s'être imposées durant le week-end.

Pour les "Gunnars", en quête d'un premier titre depuis 2004, la route semble enfin pavée vers le succès, surtout après la glissade tardive de leur concurrent le plus féroce, Manchester City (2e, 42 pts). L'équipe de Pep Guardiola a dominé son adversaire dans les grandes larges en première période, avec un but de Tijjani Reijnders (42e) à la clé, mais elle a relâché son étreinte après la mi-temps.

Enzo Fernandez a puni ce manque de contrôle dans le temps additionnel (90e+4) et offert un point au goût de victoire pour Chelsea (5e, 31 pts), venu à l'Etihad sans entraîneur permanent, ni deux titulaires réguliers (Fofana malade et Sanchez blessé). Les "Blues" retrouvent un peu le sourire après le départ annoncé jeudi de l'entraîneur Enzo Maresca, remplacé dimanche sur le banc par le coach des moins de 21 ans, Calum McFarlane. "C'est difficile, mais nous devons nous battre les uns pour les autres. On a puisé dans nos réserves et obtenu un point", a résumé le capitaine

Reece James au micro de Sky Sports.

Scénario fou à Fulham. Le voisin de l'ouest londonien, Fulham, a réalisé le même coup contre Liverpool (2-2), dans un scénario final encore plus fou encore. Les "Cottagers" ont arraché le match nul sur une frappe merveilleuse de l'entrant Harrison Reed (90e+7), une poignée de minutes après un but de Cody Gakpo (90e+4) qui sentait bon la victoire pour les Reds.

"Nous devons nous améliorer pour qu'un tir à la dernière minute ne nous fasse pas immédiatement perdre des points. C'est ce que nous essayons de faire, mais nous n'y sommes pas encore parvenus", a reconnu l'entraîneur Arne Slot.

Le podium se trouve désormais à huit longueurs pour Liverpool (4e, 34 pts), le champion sortant, déjà accroché jeudi à domicile par le mal-classé Leeds (0-0).

Les "White" de Leeds, décidément, aiment bien embêter les cadors de Premier League. Manchester United, rival régional, en a fait les frais dimanche à Elland Road (1-1). Matheus Cunha a au moins permis aux visiteurs de ramener un point de leur court déplacement en égalisant (65e) une poignée de minutes après le but de Brenden Aaronson (62e).

Amorim agacé. Comme Liverpool, Manchester United enchaîne un deuxième match nul d'affilée, après celui concédé à Old Trafford mardi contre la lanterne rouge Wolverhampton (1-1). En conférence d'après-match, l'entraî-

neur Ruben Amorim a salué les efforts de son groupe, amputé de nombreux titulaires potentiels en raison de la Coupe d'Afrique des nations (Mazraoui, Diallo, Mbeumo) et des blessures (Fernandes, De Ligt, Maguire, Mount...).

Mais ses réponses, agacées, sur son avenir au club ont remis une pièce dans la machine à spéculations. "Chaque département, que ce soit celui du recrutement ou celui de la direction sportive, doit faire son travail. Je ferai le mien pendant 18 mois (jusqu'à la fin de son contrat, NDLR), puis nous passerons à autre chose", a-t-il dit.

L'ambiance est beaucoup plus légère chez les "Bees" (abeilles) de Brentford, septième avec 30 points après avoir empilé à Everton (4-2) un troisième succès en quatre matches (contre un nul).

L'attaquant brésilien Igor Thiago, muet depuis fin novembre, a mis fin à sa longue disette avec un triplé qui renforce sa stature de deuxième meilleur buteur du championnat (14 buts), derrière Erling Haaland (19). Sunderland (8e, 30 pts) et Newcastle (9e, 29 pts) suivent au classement. Le promu dirigé par Régis Le Bris a enchaîné un quatrième match nul d'affilée, à Tottenham (1-1).

Les "Magpies" de Newcastle ont eux fait craquer Crystal Palace (2-0) en seconde période sur des buts de Bruno Guimarães et Malick Thiaw.

AFP

FOOT/CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Gonzalo Garcia (3 buts) porte le Real Madrid contre le Betis (5-1)

Le Real Madrid a lancé son année 2026 par un festival offensif à domicile dimanche contre le Betis Séville (5-1), grâce à un superbe triplé du jeune Gonzalo Garcia. L'attaquant espagnol de 21 ans, révélation de la Coupe du monde des clubs l'été dernier, a mené son club formateur vers la victoire avec trois gestes de pur buteur: un coup de tête croisé (20e, 1-0), un enchaînement contrôle de la poi-

trine-reprise de volée du droit (50e, 2-0) et une "madjer" du gauche (83e, 4-1) qui ont fait rugir le stade Santiago Bernabéu.

L'autre enfant de la Fabrica, Raul Asencio, avait creusé l'écart en seconde période de la tête sur corner (56e, 3-0), avant que le Colombien Cucho Hernandez ne réduise la marque en contre (66e, 3-1). Le latéral gauche Fran Garcia a marqué

un cinquième but au bout du temps additionnel (90e+4).

Ce premier succès en 2026 permet au Real (2e, 45 pts) de rester au contact de son éternel rival, le FC Barcelone (1er, 49 pts), vainqueur samedi face à l'Espagnol (2-0) et donne de l'air à son entraîneur Xabi Alonso, toujours menacé en cas de mauvais résultats.

R.S

FOOT/ CAN-2025 (1/8E DE FINALE) ALGÉRIE-RD CONGO

Les "Verts" à l'assaut des quarts de finale

L'équipe nationale de football s'apprête à entrer dans le vif du sujet en affrontant la RD Congo, aujourd'hui, mardi à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition clairement affichée de valider son billet pour les quarts de finale.



Après un premier tour sans faute, marqué par trois succès en autant de matchs, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez s'apprêtent à défier un adversaire d'un autre calibre. Conscients de l'importance de l'enjeu, les "Verts" savent qu'ils devront élever leur niveau de jeu pour espérer franchir ce cap face à une équipe congolaise qui a montré de solides dispositions lors de la phase de groupes. Dirigée par le technicien français, Sébastien Desabre, la RD Congo s'est qualifiée sans concéder la moindre défaite, avec deux victoires et un match nul, confirmant son statut d'adversaire solide, capable d'exercer un pressing intense et de

faire valoir sa puissance athlétique dans les duels. Les "Léopards" traversent, depuis un peu plus de deux mois, une période faste, matérialisée par une série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues. Cette rencontre décisive se présente avec son lot de contraintes pour la sélection nationale. Le sélectionneur Vladimir Petkovic devra composer sans trois défenseurs: Samir Chergui et Jaouen Hadjam, forfaités sur blessure, ainsi que Rayan Aït-Nouri, indisponible en raison d'une forte grippe. Des absences qui pèsent sur les choix tactiques du staff technique, sans pour autant diminuer de la détermination totale d'un

groupe résolu à relever le défi. A 24 heures de ce match face à la RD Congo, le groupe algérien affiche un visage serein et résolument tourné vers l'objectif. Il aborde ce rendez-vous décisif avec calme et concentration, porté par une atmosphère de travail empreinte de confiance et de responsabilité. Conscients de l'importance du moment, les joueurs savent ce qu'exige un tel rendez-vous et se montrent prêts à répondre présents, animés par la volonté commune de franchir un cap et de poursuivre l'aventure continentale. La rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral égyptien, conduit par Mohamed Maârouf Eid Mansour, assisté de ses

compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Aboulregal (assistant 1) et Ahmed Houssam Taha Ibrahim (assistant 2). Le rôle de quatrième arbitre sera assuré par Amin Mohamed Omar. En cas de qualification face à la RD Congo, l'Algérie retrouvera en quarts de finale le vainqueur de l'autre huitième opposant le Nigeria au Mozambique, programmé samedi 10 janvier à 17h00. Une perspective qui incite les "Verts" à rester pleinement concentrés sur l'obstacle congolais, premier pas indispensable vers un rêve continental qu'ils espèrent raviver.

R.S

Un historique favorable aux Verts

Avant d'en découdre avec la RD Congo, aujourd'hui à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, l'équipe nationale de football peut s'appuyer sur un historique des confrontations directes globalement en sa faveur pour aborder ce rendez-vous décisif avec confiance, mais sans excès. Depuis leur première opposition officielle lors des Jeux africains de 1965 à Brazzaville (Congo), remportée largement par l'Algérie (4-1), les deux sélections se sont affrontées à six reprises, toutes compétitions confondues. Le bilan penche clairement du côté des Algériens: deux victoires et quatre matchs nuls et aucune défaite face aux "Léopards." Lors des phases finales de la CAN, les deux sélections se sont affrontées à deux reprises: l'Algérie s'était imposée lors de la CAN-1998 au Burkina Faso (1-0), avant de concéder un match nul à la CAN-2000, organisée au Ghana et au Nigeria. Les confrontations amicales disputées en 2002, 2008 et 2019 se sont toutes soldées sur le même score de parité (1-1), illustrant des duels souvent serrés et indécis. Les statistiques historiques plaident en faveur des joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, avant le rendez-vous de mardi qui constitue le premier match à caractère éliminatoire. Forte de son statut de premier du groupe E et de l'expérience de cadres rompus aux toutes continentales, l'Algérie tentera de prolonger sa série d'invincibilité face aux Congolais et de poursuivre sa route vers les quarts de finale.

R.S

FOOT/ CAN-2025 (ALGÉRIE)

Hadjam indisponible pour le reste du tournoi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a annoncé hier le forfait du défenseur Jaouen Hadjam pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). "Je pense que nous avons tout fait pour le récupérer, mais au final, nous l'avons autorisé à rejoindre son club afin d'y suivre son rétablissement", a indiqué Petkovic, lors d'une conférence de presse. Le coach national s'exprimait à la veille du match face à la RD Congo. La défense algérienne reste, par ailleurs, amoindrie par la blessure du défenseur Samir Chergui, touché, à l'instar de Hadjam, lors du deuxième match du premier tour face au Burkina Faso (1-0). De son côté, le latéral gauche Rayan Aït-Nouri est également indisponible, victime d'une forte grippe qui l'a empêché de prendre part aux deux dernières séances d'entraînement. Enfin, le défenseur central, Mohamed Amine Touaji, blessé face à la Guinée équatoriale (3-1), continue de s'entraîner en solo, dans l'attente d'un retour progressif au travail collectif.

R.S

CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNATS ARABES TOUTES CATEGORIES

Six épreuves au men de l'édition 2026 en Irak

Six courses (3 chez les messieurs et 3 chez les dames) sont inscrites au programme des prochains championnats arabes de cross-country, prévus le 24 janvier courant, dans la ville historique de Ninive (Irak). Les seniors de plus de 20 ans (messieurs et dames) concourront sur une distance identique de 10 km, alors que les moins de 20 ans (garçons) concourront sur 8 km au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que six. Idem chez les moins de 17 ans, où les garçons seront appelés à parcourir 6 km, au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que quatre, à détaille l'instance arabe. La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a convoqué quatorze athlètes (garçons et filles), relevant des catégories U18 et U20, pour un stage de sélection, en prévision de cette 28e édition des championnats arabes de cross-country. Il s'agit de Yasser Amraoui, Zakaria Bouguetaya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeljalil Dellaloui, Abdallah Houssam Khabez, et Abdelmoumène Zakaria Zina-Raggouta chez les U18 (garçons), ainsi que Hadji Bouhissi, Riab Hadi-Cherif, Ritiedj Hammani, Hadji Khirri, Randa Mouici et Hadji Samai chez les U18 (filles), alors que les deux autres athlètes convoqués, à savoir: Karima Achiche Hassna Benouadah relèvent de la catégorie des U20. La DTN a expliqué avoir choisi ces athlètes en fonction des bons résultats qu'ils ont obtenus dernièrement et qui lui avaient servi de critère de présélection, en attendant d'arrêter la liste finale des candidats qui seront engagés dans la compétition. Selon les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur participation à cette 28e édition des Championnats arabes de cross-country: Algérie, Irak (pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban. La compétition était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

R.I

VLADIMIR PETKOVIC (SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL)

"Imposer notre jeu pour espérer se qualifier"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a insisté sur la nécessité pour les Verts d'affirmer leur identité de jeu mardi (17h00) face à la RD Congo, en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, pour décrocher leur qualification pour les quarts de finale. "C'est une rencontre importante, j'espère une victoire et une qualification. Nous allons affronter un adversaire très fort, qui est sur une bonne dynamique. Ce sera un match difficile, nous devons croire en nous pour imposer notre jeu et remporter la victoire", a déclaré le technicien bosnien, lors d'une conférence de presse. L'équipe nationale s'est qua-

lifiée pour la phase à élimination directe en terminant leader du groupe E avec 9 points, tandis que la RD Congo s'est classée deuxième du groupe D avec 7 points, derrière le Sénégal. "Nous sommes impatientés d'attaquer cette deuxième phase du tournoi. Evidemment, nos adversaires sont très forts. Comme première étape, nous allons nous battre pour gagner et passer en quarts de finale", a ajouté Petkovic. Analysant l'adversaire congolais, le sélectionneur a souligné la solidité défensive des "Léopards": "C'est une équipe solide, les joueurs sont complémentaires. Ils ont eu une attitude positive, nous l'avons constaté lors de la

phase de groupes. Nous devons être attentifs et avoir confiance en nous-mêmes." Et de poursuivre: "C'est une équipe qui renferme d'excellentes individualités, qui se donnent à fond pendant les 90 minutes. Mais il y a certains aspects que nous devons exploiter, car elle a ses faiblesses aussi". Revenant sur son parcours personnel, marqué notamment par deux titres en clubs et un bon parcours avec la Suisse à l'Euro 2021, le sélectionneur des Verts assure conserver le même état d'esprit: "Je pense que j'ai le même état d'esprit. Bien sûr, je veux remporter le prochain match, c'est un défi important. Je répète, ce sera un match difficile face à la RD

Congo". Petkovic s'est également exprimé sur la qualité globale de la compétition: "C'est une compétition d'un niveau très élevé. Nous avons affronté de bonnes équipes. Il y a peu de différence dans les résultats, chaque équipe a ses avantages et ses inconvénients. Nous devons adapter nos éléments de jeu, mais tout en respectant nos adversaires". Et de conclure: "Je ne crains rien en termes de football. Si j'ai peur, je n'ai pas ma place dans le football. C'est vrai qu'ils ont été des joueurs forts, mais le plus important est de hisser notre niveau de jeu pour passer".

R.S

MALGRÉ LE CESSEZ-LE-FEU

Douze raids israéliens en une nuit sur le sud de Gaza

Dans une dangereuse escalade militaire qui menace l'effondrement de la trêve fragile, l'aviation de l'occupation israélienne a lancé, à l'aube d'hier lundi, une série violente et intensive de frappes aériennes visant différentes zones de la bande de Gaza, concentrant sa puissance de feu sur le sud, en particulier les villes de Rafah et de Khan Younés. Ces attaques se sont accompagnées d'opérations de "bulldozage" et de destruction de maisons, ravivant les souvenirs d'une guerre ouverte.

Les zones orientales de la ville de Khan Younés, au sud de l'enclave, ont été le théâtre des opérations les plus violentes durant la nuit et à l'aube. Des avions de guerre israéliens ont mené deux frappes aériennes directes contre des quartiers résidentiels et des terres agricoles à l'est de la ville, provoquant d'importantes destructions et un climat de panique parmi les déplacés et les habitants. L'agression ne s'est pas limitée aux bombardements aériens. Les frappes ont coïncidé avec de fortes explosions qui ont secoué l'ensemble du gouvernorat. Il est apparu par la suite qu'elles résultaient d'opérations de destruction planifiées menées par le génie militaire de l'armée d'occupation, ciblant des îlots résidentiels entiers dans les zones orientales, dans le cadre d'une politique de « terre brûlée » et d'élargissement des zones tampons.

Des chars et des véhicules militaires ont également pris part à l'attaque, ouvrant le feu de manière intense et indiscriminée avec des mitrailleuses lourdes et des obus vers les zones sud et nord de la ville, entravant la circulation des ambulances et des civils.

À l'extrême sud, la ville de Rafah n'a pas été épargnée par l'escalade. L'aviation de guerre israélienne y a mené trois frappes aériennes successives visant des sites à l'intérieur de la ville et à sa périphérie. Ces frappes ont été accompagnées d'un bombardement d'artillerie continu et violent contre les zones nord-ouest de Rafah, où des dizaines d'obus sont tombés sur des habitations et des infrastructures civiles, aggravant la situation humanitaire déjà catastrophique dans cette ville surpeuplée. Selon des statistiques de terrain préliminaires, le nombre total de frappes aériennes menées par l'armée d'occupation depuis les premières heures de la nuit jusqu'à l'aube s'élève à douze, dont la majorité a ciblé les gouvernorats de Rafah et de Khan Younés, laissant derrière elles des destructions massives.

Dans le nord de la bande de Gaza, l'artillerie de l'occupation a poursuivi ses bombardements systématiques des zones frontalières. Les secteurs orientaux du camp de Jabalia ont été soumis à des tirs d'artillerie concentrés,



tandis que des obus sont tombés sur plusieurs quartiers de l'est de la ville de Gaza, notamment Choujaïya et Zeitoun, dans une tentative d'épuiser la résilience des habitants et d'empêcher tout retour à une vie normale dans ces zones sinistrées.

Sur le plan humain, le sang des martyrs continue de couler à Khan Younés : trois civils ont été tués hier par des tirs de snipers et de véhicules de l'occupation, dans un contexte de violations quotidiennes croissantes. Dans un autre développement tragique ce matin, un immeuble résidentiel fissuré et menaçant ruine s'est effondré dans l'un des quartiers de la bande de Gaza. Il avait été touché lors de bombardements précédents pendant la guerre. Des sources de la défense civile ont indiqué que les équipes de secours mènent une course contre la montre pour rechercher des personnes portées disparues, que l'on

pense coincées sous les décombres, mettant en lumière le danger des « bâtiments fragilisés » devenus de véritables bombes à retardement menaçant la vie de milliers de personnes. Ces développements militaires s'inscrivent dans une démarche claire de l'armée d'occupation visant à balayer d'un revers de main toutes les ententes internationales, alors qu'elle poursuit ses violations flagrantes de l'accord de cessez-le-feu, théoriquement en vigueur depuis le 10 octobre dernier. Des observateurs estiment que cette escalade, combinant frappes aériennes, bombardements d'artillerie et destructions par le génie militaire, révèle des intentions israéliennes préméditées d'imposer par la force un nouveau fait accompli sécuritaire et géographique, sans tenir compte des appels internationaux ni de l'effondrement de la situation humanitaire.

GRANDE-BRETAGNE

L'ambassade de l'Etat de Palestine officiellement inaugurée à Londres

L'ambassade de Palestine au Royaume-Uni a été inaugurée hier lundi, plus de trois mois après que le Royaume-Uni a reconnu l'Etat de Palestine. L'ambassadeur palestinien saluant un "moment historique".

"Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer un moment historique : l'inauguration de l'ambassade de l'Etat de Palestine au Royaume-Uni, avec un statut diplomatique et des attributions complets", s'est félicité l'ambassadeur Husam Zomlot, qui portait auparavant le titre de chef de la mission diplomatique palestinienne.

L'ouverture de cette ambassade "marque une étape importante dans les relations britannico-palestiniennes, dans le long cheminement du peuple palestinien vers la liberté et l'autodétermination", a-t-il ajouté.

Il a ensuite dévoilé la plaque "Ambassade de l'Etat de Palestine" apposée sur le bâtiment, situé à Hammersmith, dans l'ouest de Londres.

"Pour des générations de Palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie occupée, y compris à (Al-Qods-Est) et dans les camps de réfugiés, ainsi que dans toute la diaspora, cette ambassade représente la preuve que notre identité ne peut être niée", a insisté M. Zomlot.

Elle "est une promesse, celle de poursuivre une paix juste et durable, ancrée dans le droit international et les valeurs universelles", a-t-il ajouté.

Le représentant du roi Charles III, Alistair Harrison, a aussi déclaré qu'il s'agissait d'un moment historique pour la Palestine et "le début d'un changement majeur dans (les) relations bilatérales déjà très étroites". Le Royaume-Uni a officiellement reconnu en septembre dernier l'Etat de Palestine, près de deux ans après le début du génocide sioniste à Ghaza, le 7 octobre 2023.

R.I

IRAK

44 candidats en lice pour l'élection présidentielle

Le président du parlement irakien, Haibat al-Halbousi, a indiqué hier lundi que 44 candidats s'étaient inscrits pour se présenter à l'élection présidentielle de 2026.

"Le nombre de candidats à la présidence a atteint 44", a souligné le président du parlement irakien dans des déclarations relayées par l'agence de presse nationale (INA).

Il a précisé que la période de dépôt des candidatures se terminera au plus tard lundi.

L'Irak a tenu des élections législatives le 11 novembre, le sixième scrutin depuis 2003. Les membres du parlement sont chargés d'élire le président et d'accorder leur confiance au gouvernement.

Selon la Constitution irakienne, les législateurs doivent élire un nouveau président du pays parmi les candidats à la majorité des deux tiers de ses membres, et le président ne pourra exercer que deux mandats de quatre ans.

Une fois élu, le nouveau président demandera à la plus grande alliance parlementaire de nommer un premier ministre désigné pour former un gouvernement dans les 30 jours.

DÉCISION DE L'ENTITÉ SIONISTE DE COUPER L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ À L'UNRWA

Sept pays européens condamnent

Sept pays européens ont condamné hier lundi la décision de l'entité sioniste de couper l'eau, l'électricité et les communications dans les installations gérées par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

"De telles actions sapent le mandat de l'ONU, violent le droit international et contreviennent aux conclusions de la Cour internationale de justice (CIJ), tout en entraînant de graves conséquences humanitaires pour la population civile palestinienne et les réfugiés", indique un communiqué conjoint de l'Islande, de l'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de la Norvège, de la Slovaquie et de l'Espagne.

Les pays européens ont sommé l'entité sioniste de

veiller à ce que les ONG internationales "continuent d'être autorisées à opérer à Ghaza et que toute radiation soit stoppée". Ils ont, en outre, insisté sur le fait que le travail de l'ONU, en particulier de l'UNRWA, ainsi que celui d'autres organisations humanitaires et ONG, est "essentiel" pour faire face à la situation humanitaire catastrophique à Ghaza.

"Nous soulignons l'obligation de garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave et de permettre le fonctionnement continu des opérations humanitaires des Nations Unies et de leurs partenaires, conformément au DIH (droit international humanitaire) et aux obligations juridiques internationales pertinentes", ajoute le

communiqué.

"Le respect des privilèges et immunités des Nations Unies et du droit international humanitaire est impératif", poursuit le texte.

La semaine dernière, le parlement sioniste a approuvé des amendements à la loi visant à mettre fin aux opérations de l'UNRWA, bloquant ainsi la fourniture d'électricité et d'eau aux installations de l'agence onusienne.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.386 martyrs et 171.264 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

OPÉRATION MILITAIRE SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

12.000 enfants "en situation de déplacement forcé"

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré que plus de 12.000 enfants palestiniens vivent en situation de "déplacement forcé" en Cisjordanie occupée, en raison de l'opération militaire sioniste en cours dans les gouvernorats du nord. Depuis le 21 janvier 2025, l'armée d'occupation mène une opération militaire dans le

nord de la Cisjordanie qui a débuté dans le camp de Jénine puis s'est étendue aux camps de Nur Shams et de Tulkarim. L'agence onusienne a déclaré sur les réseaux sociaux que "plus de 12.000 enfants vivent toujours en situation de déplacement forcé en Cisjordanie". Et d'ajouter qu'en février 2025, elle avait lancé un programme d'éducation d'urgence

pour les enfants déplacés du nord de la Cisjordanie, afin d'assurer la continuité de leur éducation, grâce à des espaces d'apprentissage temporaires, à l'enseignement à distance et à la fourniture d'un soutien psychologique et social. L'agence onusienne a noté qu'environ 48.000 enfants palestiniens étudient dans ses écoles en Cisjordanie.

Depuis le début de la guerre génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, qui a duré deux ans, l'armée sioniste et les colons ont intensifié leurs agressions en Cisjordanie occupée, notamment le meurtre de citoyens palestiniens, la démolition de maisons et le déplacement de leurs propriétaires, ainsi que l'expansion de la construction de colonies.

R.I

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA 2026

Les inscriptions de films ouvertes jusqu'au 28 février prochain



Le commissariat du Festival du film méditerranéen d'Annaba (AMFF) a annoncé, dimanche, l'ouverture des inscriptions en vue de la participation à la 6ème édition de cet événement culturel. Du 8 janvier au 28 février 2026 via la plateforme numérique officielle Film-Freeway, les organisateurs indiquent que la participation à ce rendez-vous cinématographique, devenu un événement culturel majeur au niveau national et méditerranéen, inclut les films longs et courts métrages de fiction, ainsi que les films documentaires produits dans les pays du bassin méditerranéen et en dehors. La 6ème édition ambitionne d'attirer des productions cinématographiques de qualité, correspondant à l'identité

artistique du Festival et reflétant la diversité des expériences créatives méditerranéennes, tout en veillant à soutenir les œuvres traitant de questions humaines et culturelles contemporaines. Le Festival du Film méditerranéen d'Annaba poursuit le renforcement de son ouverture internationale et la consolidation de sa place sur la carte des festivals dédiés au 7ème art, tout en contribuant à dynamiser la scène culturelle et à créer un espace de dialogue cinématographique et d'échange d'expériences entre réalisateurs, producteurs et professionnels, selon le même document. La direction du Festival appelle également, dans un communiqué, tous les cinéastes, producteurs et distribu-

teurs à soumettre leurs œuvres dans les délais impartis, soulignant que la prochaine édition sera prometteuse et distinguée en termes de programmation, de contenu et d'organisation. La 5e édition du festival du 24 au 30 septembre 2025, a vu la participation de 90 films représentant 19 pays. Le prix de la meilleure fiction a été attribué à "When the Walnut Returns Yellow" (Turquie), tandis que "Confession from War" (Liban) a décroché le prix du documentaire. Une mention spéciale est revenue à Gaza Soundman (Palestine), récit poignant sur la vie en territoire occupé. Le prix de la meilleure actrice a couronné l'Italienne Lucia Sardo.

N.H

M'sila : Projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire"

La salle Kasr Essaâda de Boussaâda a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire", dédié aux chants populaires et au patrimoine musical de cette région. Selon, le réalisateur du film, Mokhtar Bouhali, cette œuvre, produite par l'association artistique El-Baha, s'inscrit dans un projet artistique consacré au patrimoine musical dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts. Ce film aborde, en 70 minutes environ, l'histoire des chants populaires répandus dans la région depuis le début du siècle dernier, dont le célèbre "yey yey", devenu "partie intégrante du patrimoine musical de Boussaâda et de sa région". L'œuvre comprend également des témoignages historiques d'artistes et de chercheurs sur l'histoire de la région et sur ce type d'art authentique et ses liens avec les principales étapes historiques traversées par Boussaâda et ses environs. Le film se penche également sur les différents facteurs ayant contribué au développement de cet art et à son retentissement croissant au point de devenir un symbole de la culture locale.

R.C

Festival du film africain de Louxor dédie son édition à Daoud Abdel Sayed

Le Festival du film africain de Louxor, en Egypte, a annoncé que sa 15e édition (30 mars - 6 avril) sera dédiée à la mémoire du regretté réalisateur Daoud Abdel Sayed (1946-2025), en reconnaissance de ses contributions artistiques globales et de sa haute place dans l'histoire du cinéma égyptien et arabe. Ainsi, le comité du festival a décidé de créer un nouveau prix, le "Prix du film d'auteur", décerné au film dont l'auteur est également le réalisateur. C'est dans cette formule cinématographique que Daoud Abdel Sayed a excellé et grâce à laquelle il a signé des œuvres marquantes de l'histoire du cinéma égyptien, notamment "Le Voleur de joie", "À la recherche de Sayed Marzouk" et "Capacités extraordinaires". Le Festival du film africain de Louxor et dans le cadre de la préservation de son patrimoine cinématographique et de sa réintroduction auprès des nouvelles générations, a élaboré un projet de restauration du film documentaire "La volonté d'un sage sur les affaires villageoises et l'éducation", produit en 1976, considéré comme le premier film de Daoud Abdel Sayed. Le festival avait déjà rendu hommage au regretté réalisateur pour l'ensemble de son œuvre lors de sa première édition en 2012. Le prochain Festival du film africain de Louxor sera présidé par le grand artiste Mahmoud Hamida.

N.C

Critics Choice Awards 2026 : "One Battle After Another" remporte le prix du meilleur film

Les Critics Choice Awards ont couronné, dimanche, le meilleur du cinéma et de la télévision au cours d'une cérémonie organisée à Los Angeles. Porté par Leonardo DiCaprio et réalisé par Paul Thomas Anderson, le thriller politique "One Battle After Another" (Une bataille après l'autre) a raté les prix de meilleur film, meilleur réalisateur et meilleur scénario adapté. "Frankenstein", la somptueuse adaptation par Guillermo del Toro du classique de l'horreur, et "Sinners", un film de vampires se déroulant dans le Sud ségrégationniste des États-Unis, ont chacun remporté quatre prix. Parmi les prix remportés par "Frankenstein", on compte celui du Meilleur acteur dans un second rôle, décerné à Jacobi Elordi pour son interprétation de la Créature, ainsi que des prix pour la direction artistique, les coiffures et le maquillage, et les costumes. "Sinners" a été récompensé pour son scénario original, sa distribution et sa musique. Miles Caton, la jeune vedette du film, âgé de 20 ans, a reçu le prix du Meilleur jeune acteur. "Adolescence", une enquête criminelle racontée en un seul plan, a également remporté quatre prix, dont celui de la Meilleure mini-série. La série a dominé les prix d'interprétation dans une mini-série, remportant les Critics Choice Awards pour Stephen Graham, Owen Cooper et Erin Doherty. Le prix de la Meilleure actrice dans une mini-série a été décerné à Sarah Snook pour le thriller "All Her Fault". The Pitt a été nommée Meilleure série dramatique et a remporté des prix pour les acteurs Noah Wyle et Katherine LaNasa, tandis que « The Studio » a remporté le prix de la Meilleure série comique. Le créateur de la série, Seth Rogen, a remporté l'Oscar du meilleur acteur dans une comédie, et son partenaire Ike Barinholtz celui du meilleur acteur dans un second rôle dans une comédie. La série est une satire subtile d'Hollywood qui suit le quotidien d'un groupe de producteurs en quête du prochain blockbuster. Le prix de la meilleure actrice dans une comédie a été décerné à Jean Smart pour son rôle dans "Hacks", et Janelle James a remporté le prix de la meilleure actrice dans un second rôle dans une comédie pour "Abbott Elementary". Rhea Seehorn a remporté le prix de la meilleure actrice dans une série dramatique pour son rôle dans "Pluribus", et Tramell Tillman a été nommé meilleur acteur dans un second rôle dans une série dramatique pour "Severance". Dans la catégorie cinéma, Jessie Buckley a remporté le prix de la meilleure actrice pour son rôle de mère endeuillée dans "Hamnet", et Timothy Chalamet celui du meilleur acteur pour son interprétation dans "Marty Supreme". Le prix de la meilleure actrice dans un second rôle a été décerné à Amy Madigan pour son interprétation d'une sorcière dans le film d'horreur "Weapons".

N.C

Oran : Célébration culturelle riche et variée à l'occasion du Nouvel An amazigh

Le Musée public national d'art moderne et contemporain "MAMO" d'Oran organisera des activités riches et variées dans le cadre de la célébration culturelle, artistique et patrimoniale, du Nouvel An amazigh 2976, et ce du 8 au 18 janvier. Cette manifestation, organisée par l'association culturelle "Wahyou El Mothaqafine" en coordination avec le musée "MAMO", comprend un ensemble d'activités culturelles et artistiques visant à valoriser le patrimoine culturel amazigh et à renforcer la dynamique de la scène culturelle et artistique de la ville d'Oran, capitale de l'Ouest du pays. Cet événement culturel, qui verra la participation de 60 exposants parmi des artisans et des artistes plasticiens, ainsi que de 20 associations culturelles, comprendra l'organisation d'une exposition mettant en valeur le patrimoine culturel amazigh, des espaces dédiés à l'artisanat et aux produits des industries traditionnelles, d'autres consacrés à la mémoire nationale,



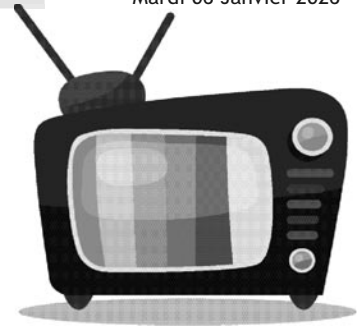
en plus d'un stand spécial de photographies documentant les célébrations de "Yennayer", ainsi que des espaces réservés aux industries créatives contemporaines. Le programme prévoit également des ateliers pédagogiques dans les domaines du dessin, de la sculpture et de la calligraphie, ainsi que des activités éducatives destinées aux enfants. Des spectacles artistiques inspirés du patrimoine culturel amazigh se-

ront également proposés, en plus de l'organisation de colloques culturels et de conférences portant sur cet héritage culturel, animés par des enseignants universitaires. L'événement sera aussi marqué par des défilés de costumes traditionnels, des rencontres patrimoniales oranaises et des séances littéraires animées par des associations actives dans les domaines de la littérature et de la culture.

R.C

TÉLÉ

VISION



france 3 Face à face

20h10



Le commandant Tancelin a disparu depuis 48h. Pour retrouver sa sœur, Justine est prête à tout. Sorel va, elle, enquêter sur un cambriolage. Or, il manque 17000€ dans la caisse et un agent de sécurité a disparu.

france 2 S.O.S. Fantômes : l'héritage

20h30



Les temps sont durs pour Callie, une mère célibataire qui se bat pour élever ses deux enfants, Trevor. Sur le point d'être expulsée de son appartement, elle reçoit une nouvelle inattendue.

TF1 SERIES FILMS

Camping Paradis

21h10



Joséphine, l'ange gardien, se croit enfin en vacances quand elle apparaît au Camping Paradis. Elle comprend rapidement qu'elle est en mission, devant aider un certain Olivier.

NEVO 19

Le prix de la trahison

21h10



La capitaine Marie Jourdan a convié sa famille à célébrer son anniversaire de mariage dans le nouveau restaurant de son mari. La fête est brutalement interrompue par l'arrivée des gendarmes, venus arrêter leur fils Marc.

W9

Miss Peregrine et les enfants particuliers

21h25



Jacob Portman mène une morne vie en Floride, jusqu'au jour où il découvre son grand-père, Abraham, mourant. Le vieil homme demande, à travers un message cryptique, de se rendre sur une île du pays de Galles.

6ter

Divorce Club

21h10



Lors d'un événement public, un problème de micro révèle à Ben que sa femme le trompe. En pleine humiliation, elle lui annonce ensuite son désir de divorcer, plongeant Ben dans un abîme de dévastation.

CANAL+

Life of Chuck

21h10



Marty reçoit des parents d'élèves pour travailler sur l'orientation de ses étudiants. Mais les conversations sont principalement focalisées sur la disparition d'Internet et des catastrophes qui frappent la Terre en différents endroits.

Coldplay : nouvelle pluie de records pour sa tournée historique



De nouveaux chiffres ont été dévoilés, permettant au "Music of the Spheres World Tour" d'étendre encore plus son record en tant que deuxième tournée la plus lucrative de tous les temps.

Lancé en mars 2022, et prévu pour reprendre en 2027, le tour de chant totalise 1,52 milliard de dollars de recettes et 13,1 millions de spectateurs rassemblés lors de 223 concerts aux quatre coins du globe. Du jamais vu en terme de ventes de billets même si, au niveau des recettes, le groupe pop anglais est surclassé par Taylor Swift et son "Eras Tour", qui a généré 2 milliards de dollars de bénéfices pour 10,1 millions de Swifties rassemblés. En moyenne, la tournée de Coldplay c'est 58.919 spectateurs et 6,8 millions de dollars de recettes par show, pour un prix médian de 116 dollars la place.

Et ces nouveaux chiffres dévoilés concernent la partie britannique de la tournée, donnée à la fin de l'été dernier. Ainsi, les 10 concerts d'affilée de Coldplay au Wembley Stadium de Londres (un record !) ont attiré 791.000 spectateurs et généré 131,3 millions de dollars de recettes. De quoi permettre à Chris Martin et ses acolytes de rentrer dans l'histoire du lieu. Car depuis le début du "Music of the Spheres World Tour", le quatuor s'est produit à 16 reprises dans l'enceinte du mythique stade anglais, attirant au total 1,25 million de fans et totalisant 180,6 millions de dollars de recettes.

Jamais une tournée n'avait rassemblé autant de spectateurs et généré autant d'argent dans un même lieu. Au total, il s'agit de la tournée la plus rentable de l'histoire britannique avec 235,8 millions de billets verts et 1,72 millions de tickets vendus sur le sol anglais.

Il s'agit aussi de la plus grosse tournée jamais organisée sur le continent européen avec 6 millions de places achetées et 742 millions de dollars amassés sur 99 shows. Ainsi, Coldplay se place au troisième rang des groupes les plus lucratifs sur scène derrière les Rolling Stones et U2. Depuis le début de leur carrière, leurs 1.012 concerts ont attiré un total de 26,9 millions de mélomanes et engrangé 2,5 milliards de dollars de recettes !

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1119

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Misère. 2 Ne sont pas majeurs. 3 Rubidium.- Coeur de Judas.- Indurations épidermiques. 4 Hante la souris. 5 Molière. 6 Monsieur nord-africain.- Comte(esse) de Stendhal. 7 Casse-croûte.- Sainte en Argentine.- Proche du dragon. 8 Universels. 9 En douceur.- Une chaussure mise n'importe comment. 10 Loi Sarkozy.- S'enfuit (deux mots). 11 Bête, dans les deux sens.- Conjonction. 12 Mouche prédatrice.- Partie.

Verticalement

1 Héros cosaque (deux mots). 2 N'ont donc pas servies depuis longtemps. 3 Argon.- Garçon sur la paille.- À l'endroit, même à l'envers. 4 La fin du début de semaine.- Sens de circulation.- L'arabe. 5 Passa plus que l'éponge.- Mettre au passé. 6 Glandes pour la suractivité. 7 Massif de l'Aude.- Rattachement gréco-chypriote. 8 En Estonie.- Cité.- Numéro de livre. 9 Pour Lunel, c'est Peccavi.- Cool. 10 Hampes des bannières.- Colle la tête en bas. 11 On y apprend intensivement l'anglais.- Une prise.- À la tête de la famille. 12 Tapais du poing sur la table.- Symbolisé par a.

Mots croisés grille N° 1119

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Porteurs d'étendards. 2 Dantesque. 3 Laisse de marbre. 4 Film sur Pearl Harbor. 5 Général arabe.- Plante ou Thérèse. 6 Guide sud-africain.- Tout vert.- Fleuve. 7 Comprend la TVA.- Machines de meuniers. 8 Font rougir.- Femmes rayonnantes. 9 A succédé au pape Damase.- Complexe. 10 Ville chinoise.- Belle de Beyle (de). 11 Diffuses.- A bon dos. 12 Pharaon.- Lettres de lettre.

Verticalement

1 Psychologues de la forme. 2 Spécialité de l'oculistique. 3 Endroits grouillant de morpions ou de vers. 4 Dragées qui font descendre.- Manouche. 5 Ennuis.- Chats de Poe. 6 Rond d'eau.- Trouvère du Brabant dit le Roi. 7 Chère à nos yeux.- Strontium. 8 En sortant.- Est dans le divertissement public. 9 Le rouge et le noir.- Sur la côte de Saint-Coulomb. 10 Fut archevêque de Reims.- Fabriqua en série. 11 Myrtille au son.- Continuant. 12 Planta fin.- Élément de jeu.

Le Brent à plus de 60 dollars

Les cours du pétrole étaient en baisse, hier en milieu d'échanges européens, dans un marché évoluant toujours sous l'effet des tensions géopolitiques. En cours d'échanges, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 1,12% à 60,07 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, reculait de 1,22% à 56,62 dollars.

ÉCOLE "MOHAMED OUADAH" D'AÏN BENIAN Sortie de promotion de 354 agents de police

Une promotion composée de 354 agents de police est sortie, dimanche, de l'école de police "Mohamed Ouadah" à Aïn Benian (Alger), à l'initiative d'un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La cérémonie de sortie de cette promotion, qui a porté le nom du chahid du devoir national, l'officier de police feu Sayah Karim, a été présidée par le Directeur des unités républicaines de sécurité, le contrôleur général de police, Mohand Cherif Daoud, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale. Cette promotion regroupe

354 agents de police relevant de l'École de police "Mohamed Ouadah" et du Centre de formation de la Police à Naciria (Boumerdes). Les agents sortants ont bénéficié pendant une année (12 mois) d'une formation théorique et pratique dans divers domaines juridiques et professionnels, selon la même source. Après la prestation de serment de fidélité par les élèves sortants et la remise des grades aux majors de promo, les nouveaux agents ont présenté plusieurs démonstrations, notamment des techniques de self-défense, des simulations d'intervention pour assurer la sécurité des citoyens contre divers risques, le maintien de l'ordre public et l'organisation du trafic routier. Ces démonstrations ont reflété "le niveau distingué et la bonne formation acquise par les élèves de cette promotion sortante qui vient renforcer les rangs de la Sûreté nationale".

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:19	12:50	15:25	17:43	19:12

Météo

Alger	☀️	14	Tizi Ouzou	☀️	08
Tiaret	☀️	08	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	11	Oran	☀️	15

ALGER

Démantèlement d'une bande ayant créé des plateformes numériques

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale (GN) de Chéraga (Alger) a procédé, en coordination avec le service de lutte contre la cybercriminalité, au démantèlement d'une bande criminelle ayant créé des plateformes numériques pour escroquer ses victimes, en les attirant avec de prétendues facilités bancaires, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services. Trois individus ont été arrêtés pour avoir "créé et conçu des plateformes

numériques illégales utilisées à l'effet d'obtenir des informations relatives à plus de 400 cartes bancaires étrangères", a précisé la même source.

Les suspects ont exploité "ces informations pour procéder à des transferts d'argent à partir des comptes bancaires des victimes, réaliser des réservations hôtelières au moyen de terminaux de paiement électronique, et effectuer des achats via des applications de commerce électronique proposant des produits commerciaux, ainsi que pour le commerce d'actifs virtuels (cryptomonnaies)". "Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, une fois l'enquête terminée, a conclu le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Réception d'un deuxième avion

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dimanche, la réception du deuxième avion dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Réceptionné à l'aéroport international Houari Boumediène, l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Gara Djebel". Il s'agit du deuxième avion de ce type à rejoindre la flotte, après un premier appareil réceptionné en novembre dernier, baptisé "Novembre 54". Ce type d'avion est réservé aux vols long-courriers, que la compagnie s'emploie à intensifier, à travers le lancement ou le renforcement de plusieurs lignes aériennes, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. Avec ce nouvel aéronef, la flotte d'Air Algérie compte désormais 56 avions, auxquels s'ajoutent 15 avions appartenant à la compagnie Domestic Airlines (filiale d'Air Algérie). Cette

flotte devrait connaître une extension supplémentaire au cours des prochaines années. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte du transporteur national, lancé en 2023, qui prévoit l'acquisition de huit avions de type Boeing 737 MAX-9 et huit autres de type Airbus A330-900neo, avant que la commande soit portée ultérieurement à dix avions de ce dernier type. Le programme comprend également l'acquisition de seize avions de type ATR 72-600, destinés à renforcer le réseau de transport aérien domestique. Ces mesures s'inscrivent dans le plan d'action d'Air Algérie à l'horizon 2035, lequel prévoit d'autres acquisitions supplémentaires afin de répondre à la demande croissante en matière de transport aérien, tant au niveau national qu'international.

MÉTÉO

Chutes de neige aujourd'hui et demain sur plusieurs wilayas

Des chutes de neige affecteront les reliefs dépassant les 900 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas, aujourd'hui et demain mercredi, a indiqué un bulletin météo spécial (BMS) émis, hier, par les services de l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbès, Tiaret, Saïda, Mascara, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa, Blida, Tipaza, Laghouat, Djelfa, M'Sila, Bouira, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Bejaïa et Sétif. Ces chutes de neige toucheront les reliefs qui dépassent les 900 mètres d'altitude, gagnant des altitudes plus basses autour de

800 mètres à partir de la fin de la soirée d'aujourd'hui, a précisé la même source, estimant l'épaisseur entre 10 et 15 cm, pouvant atteindre ou dépasser 25 cm sur l'Ouarsenis, Chréa, le Djurdjura et les Babors. Les wilayas de Mila, Constantine, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela et Tébessa, dont les reliefs dépassant les 900 m d'altitude, sont également concernées par les chutes de neige, avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm. La période de validité du BMS pour toutes les wilayas concernées par les chutes de neige, s'étend mardi à 23h00 à mercredi à 12h00.

HISTOIRE

38^e anniversaire de la disparition du colonel Mohand Ameziane Yazourene

Il y a 38 ans, le 5 janvier 1988, disparaissait le colonel de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohand Ameziane Yazourene, dit "Vriouche", l'un des stratèges et responsables de la wilaya III historique durant la Guerre de libération nationale. Né le 18 mars 1912 à Timizart (Tizi Ouzou), Yazourene a rejoint les rangs du mouvement national dès 1942 en intégrant l'Organisation spéciale (OS) à sa création, participé à la préparation et conduit les attaques du 1er novembre 1954 contre plusieurs objectifs du colonisateur français dans la région d'Azazga, dont la gendarmerie, le domicile de l'administrateur, la ferme d'un colon, ainsi qu'un dépôt de liège



de la région. Deux jours plus tard, soit le 3 novembre, Yazourene et son groupe ont tenu une embuscade à l'armée coloniale qui a perdu 4 de ses soldats. En représailles, l'armée française a brûlé sa maison familiale et enlevé sa femme et son fils. Après le congrès de la Soummam du 20 août 1956, il a été promu commandant à la wi-

laya III historique et fut chargé de l'acheminement des armes et des munitions pour les moudjahidines de l'ALN. Connu pour sa rigueur et son intelligence, le moudjahid a dirigé plusieurs opérations contre les forces d'occupation françaises et s'est singularisé par son rôle, en 1956, dans la contre-offensive en réponse à l'opération "Oiseau bleu", élabo-

rée par les services secrets français pour saper l'adhésion des Algériens au combat libérateur du Front de libération nationale (FLN). Cette opération qui consistait en la création d'un contre-maquis en Kabylie, s'est soldée par un échec et fut retournée au profit de la résistance. Des armes et des fonds ont été récupérés au profit de l'ALN. Un document consacré à cette opération, édité par le musée régional du moudjahid de Tizi Ouzou, relève le rôle "prépondérant" joué par "Vriouche" dans cette opération. Sous le commandement de Krim Belkacem, il était chargé du recrutement d'éléments sûrs pour les infiltrer au sein des contre-maquis créés par les services français. Une tâche délicate dont dépendait la réussite de l'opération d'infiltration. En 1959, il a été promu colonel et a pris le commandement de la région Nord de la Wilaya III historique. Après l'indépendance, Yazourene a occupé plusieurs postes de responsabilité.

SÉTIF

Démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Sétif ont procédé au démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication et de conditionnement de tabac à chiquer contrefait, une activité exercée sans autorisation légale, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services. Cette opération s'inscrit "dans le cadre des actions répressives visant à préserver l'économie nationale et la santé des citoyens, à lutter contre l'évasion fiscale et la commercialisation de produits contrefaits et à resserrer l'étiau autour des auteurs de cette activité", a précisé la même source. Suite à cette opération, des quantités importantes de produits

liés à cette activité ont été saisis, notamment du tabac brut, du tabac moulu, conditionné et emballé dans des sachets portant diverses marques commerciales, ainsi que des cartons et des cylindres transparents vides pour l'emballage, quatre sacs de chaux, une machine de conditionnement, et une autre de datation avec accessoires, a ajouté le communiqué. La valeur totale des saisies a dépassé "3 milliards et 96 millions de centimes, et il a été établi, après enquête, que cette activité était exercée sans aucune autorisation ni fondement légal", a conclu le communiqué.

LAKHDARIA (BOUIRA)

Arrestation de deux individus pour trafic de drogue

Deux personnes spécialisées dans le trafic de drogue et de psychotropes, ont été arrêtées lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), a rapporté, hier, un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya. Menée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, cette opération a permis à la brigade mobile de la police judiciaire de la ville de

Lakhdaria d'arrêter deux repris de justice en possession d'une quantité de drogue et de psychotropes destinée à la vente, selon le communiqué des services de la Sûreté. "Cette affaire remonte à quelques jours, lorsque nos éléments de la police judiciaire ont pu arrêter les deux mis en cause en leur possession 662 capsules de psychotropes et une quantité de kif traité", ont précisé les services de la Sûreté dans le

même communiqué. Une somme d'argent estimée à 326.500 dinars a également été saisie lors de cette opération, a-t-on précisé de même source. Après accomplissement de toutes les procédures nécessaires, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux individus, qui ont ensuite été présentés par la suite devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.